

Vous aimez le végétal ?
Vous êtes attiré par le travail en extérieur ?
Vous avez le sens de l'observation et savez être autonome ?

CAPa Métiers de l'Agriculture option VITICULTURE

et découvrez un potentiel d'embauche sur votre territoire

Diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture

Durée : 996 h en **formation continue**, dont 196 h de stage en entreprise

Rentrée : Septembre

Période de recrutement : de mars à septembre. *Pour cas particulier: possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée, si des places sont encore disponibles.*

Public :

Personne en reconversion professionnelle

Demandeurs d'emploi

Jeune de 16 à 29 ans pour la voie par apprentissage

Pré-requis

Avoir au minimum 18 ans

Avoir une première expérience professionnelle dans la vigne (stage ou contrat saisonnier)

Recrutement sur entretien individuel

Pas de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier.

Conditions d'inscriptions

Contactez l'assistante de formation pour participer à une information collective. Entretien individuel avec le référent de la formation et tests de positionnement avant d'entrer en formation.

Objectifs:

Acquérir les compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'ouvrier qualifié en viticulture et valider les 7 unités capitalisables.

CFPPA Reinach Formations

Domaine Reinach
1031 Avenue Charles- Albert - 73290 La Motte Servolex
Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

 cfppa de Savoie et du Bugey



"Une formation qui nous permet de mobiliser nos connaissances techniques et scientifiques en vue d'une pratique de terrain"



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité


REINACH
formations

UNITÉS PROFESSIONNELLES

Conduite de vignoble

Réaliser les observations et interventions sur le végétal (taille d'hiver de la vigne, taille de formation des jeunes ceps, ébourgeonnage, relevage, effeuillage, vendange en vert...).

Réaliser des travaux de mise en place d'une vigne (implantation d'une parcelle avec mise en place du palissage).

Travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

Réaliser le suivi et l'entretien des cultures, repérer les maladies et ravageurs, réagir face à une situation dégradée des végétaux.

Réaliser les opérations de vendange et de conditionnement dans le respect de la qualité du produit et des connaissances associée (réglementation, déclaration, cahier des charges).

Conduite et entretien des matériels viticoles

Manœuvrer un tracteur à vide et/ou attelé en respectant les consignes de sécurité et appréhender la conduite en pente.

Réaliser l'entretien courant sur un tracteur (vidange, graissage, optiques, filtres...), réaliser la première maintenance du matériel viticole (réparer des pannes simples).

UNITÉS GÉNÉRALES

Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale (UCARE)

Adaptation au contexte local (la liste des UCARE évolue selon les années).

- Mise en œuvre des travaux de la cave

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites, intervenants extérieurs, stages en entreprise.

Les évaluations ont lieu tout au long de la formation.

Possibilité de valider une partie des blocs de compétences.



REMUNERATION, TARIF, INFORMATIONS PRATIQUES

Frais pédagogiques : Equipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité d'une prise en charge selon le statut.

Rémunération selon le statut du candidat.

Tarif :

Formation Professionnelle Continue : nos tarifs vont de 12,50 € à 25 € / heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis. Possibilité de prise en charge financière.

POURSUITE DE FORMATION

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA), Bac Pro, BTS, ...

Taux de réussite au diplôme : 100% (formation continue)

Taux d'insertion professionnelle : 100%

Note de satisfaction des stagiaires : 8/10

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.



Pensez à vous inscrire aux informations collectives

Toutes nos dates : www.reinach.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Cofinancé par
l'Union européenne

CONTACTS

Responsable de formation :

Sandra GUITARD- guitardsandra38@gmail.com

Informations administratives et financières :

Formation Continue:

Alicia PAZEM - Tel : 04 79 25 42 02 - alicia.pazem@educagri.fr